

| | | |
|---|---|---|
| Olivier Morin MONTGARNY 36290 OBTERRE | Contrat Poulets et Pintades JUILLET à DECEMBRE 2021 (sauf AOUT) | AMAP LA FERME DE L'ORGE Service Vie Associative Place René Coty 91170 VIRY-CHATILLON |
|---|---|---|

ENGAGEMENTS DE L'ELEVEUR

L'élevage d'Olivier Morin est installé à OBTERRE (36), dans le Parc naturel de la Brenne. Poulets et pintades sont élevés sur une parcelle de 2 ha entourée de haies. Chaque bâtiment mobile de 45 m² en bois oscille entre plusieurs parcours. La nourriture des volailles est 100 % bio ; l'aliment est préparé à la ferme à partir de céréales produites sur l'exploitation (20 ha) et achetés chez des collègues en bio. CERTIFICAT DE CONFORMITE AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE valide du 25/11/2020 au 31/03/2022.

Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir coopératif de SAINT FLOVIER. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...);
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur ;
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire ;
- Les poulets seront livrés selon le calendrier prévu au Feu de Camp à partir de 19 h à 20h (sauf indication contraire).

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques ;
- Je paye à l'avance mes volailles par période (cf. calendrier), une régularisation sera effectuée à chaque fin d'année ;
- Je viens récupérer ma livraison à la date prévue, entre 19h00 et 20h00 au lieu habituel de distribution (Feu de Camp,) ;
- Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

COMMANDES ET PAIEMENT

Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 5 chèques MAXIMUM à l'ordre de "Olivier MORIN"**.

Prix du poulet : **10,50 € le kg** (Les poulets font entre 1,8 kg et 2,2 kg)

Prix de la pintade : **12,50 € le kg** (les pintades font environ 1,5 kg).

Afin de simplifier les comptes, le prix de l'avance fixé à la commande sera de 20,00 € le poulet et la pintade.

Au moment de la livraison, les poids et prix du poulet ou de la pintade pris par l'adhérent seront notés en face de son nom.

A la fin de chaque période, une régularisation sera effectuée :

= (nombre de poulets pris X 20,00 €) - (poids total des poulets pris X 10,50 €) et/ou

= (nombre de pintades prises X 20,00 €) - (poids total des pintades prises X 12,50 €)

La différence sera réglée soit par le producteur soit par l'adhérent.

| Mois | Nombre de poulets | Montant unitaire de l'avance | Total poulets | Nombre de pintades | Montant unitaire de l'avance | Total pintades | TOTAL (Poulets + pintades) | Montant du ou des chèque(s) (5 chèques maxi) |
|------------------|-------------------|------------------------------|---------------|--------------------|------------------------------|----------------|----------------------------|--|
| 8 juillet 2021 | | 20,00 € | € | | 20,00 € | € | € | |
| 2 septembre 2021 | | 20,00 € | € | | 20,00 € | € | € | |
| 7 octobre 2021 | | 20,00 € | € | | 20,00 € | € | € | |
| 4 novembre 2021 | | 20,00 € | € | | 20,00 € | € | € | |
| 2 décembre 2021 | | 20,00 € | € | | 20,00 € | € | € | |
| | | | | | | | TOTAL | € |

Je soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation,

Nom/Prénom :

Tel :

Fait à le Signature de l'adhérent Signature du producteur